

## ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

### COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CDD)

#### RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°046 :

RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT  
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE  
N°2022-016/PRES-TRANS DU 30 DECEMBRE 2022  
PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE  
L'ACCORD DE PRET N°2022042/PR BF 2022 21 00,  
SIGNE LE 30 JUIN 2022 ENTRE LE BURKINA FASO ET  
LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
(BOAD) POUR LE BOUCLAGE DU FINANCEMENT DE  
LA 3<sup>E</sup> PHASE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU  
RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES  
DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU : AMENAGEMENT DE  
L'EXUTOIRE AU NIVEAU DU PARC BANGREWEOGO

Présenté au nom de la Commission du développement durable  
(CDD) par le député **Mariam SIDIBE**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 26 juillet de 12 heures 40 minutes à 13 heures 10 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie en séance de travail dans sa salle de réunion, sous la présidence du député Moussa KONE, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-016/PRES-TRANS du 30 décembre 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n°2022042/PR BF 2022 21 00, signé le 30 juin 2022 entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de Développement (BOAD) pour le bouclage du financement de la 3<sup>e</sup> phase du projet de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou : aménagement de l'exutoire au niveau du Parc Bangreweogo.

Auparavant, la CDD saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation le mercredi 19 juillet 2023, de 09 heures 35 minutes à 16 heures 35 minutes, au cours de laquelle elle a synthétisé ses préoccupations. Celles-ci ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de la séance d'audition de la Commission des finances et du budget (COMFIB) saisie au fond, par le député Mariam SIDIBE, désigné rapporteur.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB;
- appréciation et avis de la CDD.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

## **I.1. Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par monsieur Mikailou SIDIBE, Ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat. Il était assisté de ses collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Ministre a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du projet ;
- description technique, objectifs et résultats attendus du projet ;
- coût du projet et caractéristique du financement ;
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

## **I.2. Débat général**

Suite à l'exposé de monsieur le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Les préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- le montant exact du projet relatif au présent prêt ;
- le bilan de l'exécution physique et financière des phases 1 et 2 du projet ;
- l'évaluation de la phase 4 à venir du projet ;
- les études d'impact environnemental actualisées de la phase 3 du projet avant son lancement ;
- l'observation de toutes les étapes évoquées dans l'exposé des motifs avant la mise en œuvre du projet ;
- la formulation des résultats attendus du projet ;
- le plan de gestion des déchets ;
- le taux de rentabilité économique établi à 26.19% ;

- le niveau d'exécution des travaux ;
- l'aménagement du canal de Wemtenga dans la présente phase ou la phase à venir ;
- le suivi et l'entretien des infrastructures dans le présent projet de loi ;
- les garanties de la qualité et les délais de livraison des ouvrages ;
- l'implémentation de ce type de projet au niveau du système de drainage des eaux pluviales dans les autres grandes villes du Burkina Faso ;
- la prise en compte des projets antérieurs exécutés en vue d'éviter les inondations qui impactent négativement les conditions de vie des populations riveraines ;
- la gestion du prêt par la commune de Ouagadougou ;
- la présentation des maquettes des ouvrages à réaliser et des photographies des ouvrages déjà réalisés ;
- le nombre d'arbres détruits dans la mise en œuvre du projet et le plan mis en place pour le reboisement ;
- les activités prévues ou programmées dans le cadre de la gestion des déchets.

## **II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

De ces échanges, la CDD note le taux élevé des intérêts et le temps très long de la maturité du prêt.

Toutefois, se fondant sur l'appropriation du dossier et sur l'audition du Gouvernement, la CDD estime que la ratification de l'ordonnance permettra:

- d'améliorer l'accès de la population à un service d'assainissement durable ;
- d'atténuer les risques d'inondations dans la ville de Ouagadougou

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 26 juillet 2023

Le Rapporteur



**Mariam SIDIBE**

Le Président



**Moussa KONE**  
Officier de l'Ordre de L'Etalon

## LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	<b>KONE Moussa</b>	OSC
2.	<b>TUINA Kanibè</b>	PRCE
3.	<b>SIDIBE Mariam</b>	PP
4.	<b>HIEN Diédon Alain</b>	OSC
5.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	FVR
6.	KABRE Kalifa	FVR
7.	KABRE Aboubacar	PRCE
8.	ZONGO Kiswendsida Evariste	PRCE
9.	ZONGO Sayouba	PRCE
10.	SAWADOGO Isidore Tégwendé	FDS

## LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	BONZI Nonyeza	FVR
2.	NIGNAN Dida	FDS

## LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller technique du Président
2.	BASSOLE A. Prosper	Administrateur parlementaire
3.	HIEN/WEDRAOGO Prisca	Administrateur Parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	YAMEOGO Gustave Marie Kiswendsida	Stagiaire